

MARCHÉ PUBLIC PASSÉ SELON UNE PROCÉDURE ADAPTÉE

MARCHÉ PUBLIC DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES

ASSISTANCE A MAÎTRISE D'OUVRAGE

MISSION DE CONSEIL ET D'ASSISTANCE POUR LA MISE EN CONCURRENCE DES CONTRATS D'ASSURANCE DE LA VILLE DE BAILLEUL ET DE SON CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

- **Type de procédure :** La présente consultation est une procédure adaptée soumise aux dispositions des articles L. 2123-1, R. 2123-1 1° et R.2123-1 du Code de la commande publique.
- **Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :**
Ville de Bailleul - Hôtel de Ville - Service Marchés Publics – Place Charles de Gaulle - BP 9 - 59270 BAILLEUL.
- **Activité(s) principale(s) :**
 - Services généraux des administrations publiques
- **Renseignements d'ordre technique :**
 - Léa FAUQUEMBERGUE (juriste – Direction Générale des Service - Mairie de Bailleul)
Tél. 03 28 50 06 02 / mail : lea.fauquembergue@ville-bailleul.fr
- **Renseignements d'ordre administratif :**
Direction des Finances et de la Commande Publique
Hôtel de Ville
Grand Place Charles de Gaulle
59270 BAILLEUL
Tél : 03 28 50 06 26 / E-mail : marches@ville-bailleul.fr
- Monsieur Mathieu HAUER – Directeur des affaires financières et de la commande publique
- Madame Nathalie DERUELLE – Instructrice gestionnaire des marchés publics
- **Code NUTS :** FRE11
- **Description succincte de l'objet du marché :** Marché public de prestations intellectuelles – Assistance à maîtrise d'ouvrage - Mission de conseil et d'assistance pour la mise en concurrence des contrats d'assurance de la Ville de Bailleul et de son Centre Communal d'Action Sociale (groupement de commandes)

- **Allotissement / Phases:** (cf. art. 4 de la lettre de consultation)

Le présent marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage n'est pas alloti, mais divisé en **quatre phases** décomposées ainsi :

- Phase 1 : Audit préalable et définition des besoins.
- Phase 2 : Consultation des entreprises
- Phase 3 : Analyse des offres et attribution des contrats
- Phase 4 : Assistance au suivi

■ **Durée du marché :** (cf. art. 4.2 de la lettre de consultation)

■ **Date limite de dépôt des offres :** **mercredi 11 juin 2025 à 12 heures**

■ **Critères d'attribution :**

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci – après : (cf. art. 9.2 de la lettre de consultation)

Critères	Pondération
1-Prix des prestations	50.0 %
2-Valeur technique	50.0 %

■ **Modalités essentielles de financement et de paiement :** paiement par mandat administratif sous 30 jours

■ **Forme juridique que doit revêtir le prestataire de services :** entreprise unique ou groupement d'entreprises conjointes ou solidaires. Le soumissionnaire est tenu d'exécuter personnellement le marché.

■ **Offres entièrement rédigées en langue française.**

■ **Délai de validité des offres :** Le délai de validité des offres est fixé à 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

■ **Forme juridique du groupement :** groupement solidaire

■ **Variantes :** Les variantes ne sont pas autorisées.

■ **Le dossier de consultation des entreprises (DCE) contient les pièces suivantes :**

- L'acte d'engagement (AE) et ses annexes ;
- La lettre de consultation qui tient lieu de cahier des charges

■ **Modalités d'obtention du dossier de consultation :**

Conformément aux articles R 2132-1 à R 2132-14 du Décret n°2018-1075 du 3 décembre 2018 portant partie réglementaire du Code de la Commande publique, toute consultation effectuée sera **obligatoirement dématérialisée.**

Aucune demande d'envoi du DCE sur support physique électronique n'est autorisée.

Le dossier de consultation est téléchargeable **uniquement** sur le site : **marches-sécurises.fr**. Il n'est pas transmissible par voie postale ou mail, ni par retrait auprès du service de la commande

publique.

- **Conditions de transmission des offres : La transmission des réponses par voie électronique est obligatoire via le service <https://www.marches-securises.fr/reponses>**

Chaque candidat aura à produire un dossier complet comprenant les pièces listées à l'article 8.3 de la lettre de consultation.

- **Signature des documents transmis par le candidat :**

En cas de signature électronique volontaire des documents de la candidature ou de l'offre de la part des candidats, celle-ci se fait conformément aux conditions fixées par l'arrêté du 22 mars 2019 relatif à la signature électronique des contrats de la commande publique.

- **LITIGES ET RECOURS :**

Le tribunal territorialement compétent est : Tribunal administratif de Lille – 5, rue Geoffroy Saint-Hilaire - CS 62039 - 59014 Lille Cedex – France - Tél: 0359542342 - Fax : 0359542445

Courriel: greffe.ta-lille@juradm.fr

Adresse Internet (URL): <http://lille.tribunal-administratif.fr>

- **Date d'envoi du présent avis : le 21/05/2025**